

BULLETIN D'INSCRIPTION

**à retourner à SIC FORMATION – agence.brive@sic-formation.com
au plus tard 2 semaines avant le début de la session
Votre contact : Nathalie MASSON - ☎ 05.55.23.77.69 – 06.87.02.42.47**

Responsable (personne à contacter pour l'inscription) :

Structure :

Adresse de la structure :

Nombre et Nom des personnes à inscrire :

.....

.....

Emails des personnes à inscrire :

.....

Code Postal : Ville :

Tel : Fax : Code NAF :

RCS : SIRET :

s'inscrit(vent) à la session de formation intitulée **Se positionner en tant que maître ou tuteur d'apprentissage**

Qui aura lieu le : : lundi 2 octobre 2023

En distanciel via ZOOM.

Adresse de facturation à remplir si différente du destinataire (autres organismes payeurs par exemple)

Structure ou organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

**Cachet et signature obligatoires, précédés de la mention
« Lu et approuvé »**

Voir conditions page suivante.

Coût individuel :

440 € nets de taxes par personne pour la session d'une journée (voir programme)

Nos prix s'entendent **nets de taxes** (Conformément à l'article 261.4.4 a du Code Général des Impôts, SIC n'est pas assujetti à la TVA sur les prestations de FORMATION PROFESSIONNELLE et les tarifs appliqués s'entendent NETS DE TAXES).

Inscriptions : dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une convention de formation. L'inscription n'est considérée comme définitive qu'à réception de la convention signée.

Vous recevrez également toutes les informations utiles pour vous faciliter l'accès à la formation distancielle.

Rappel des conditions de réalisation de la formation

1. Pour garantir le maintien de la session aux dates prévues, un nombre de **5 participants minimum** est requis.
2. La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions de mise en œuvre de la formation.
3. Nous ne pouvons garantir une inscription **qu'à réception de la convention de formation signée**.
4. Il est possible d'annuler son inscription en nous prévenant deux (2) semaines avant le début de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment (sans surcoût) dès lors qu'ils sont formulés par écrit.